

ACADÉMIE DE NANCY

SÉANCE

DE

RENTÉE DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

LE 7 NOVEMBRE 1895

UNIVERSITÉ DE NANCY

ACADÉMIE DE NANCY

RENTRÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

—

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

51, Rue Saint-Dizior, 51

—
1896

ACADÉMIE DE NANCY

RENTRÉE SOLENNELLE DES FACULTÉS

LE 7 NOVEMBRE 1895

Le jeudi 7 novembre 1895 a eu lieu, à la salle Poirel, la séance solennelle de rentrée des Facultés.

A deux heures, M. le Recteur, assisté de M. le Vice-Président du Conseil général des Facultés et de M. l'Inspecteur d'Académie de Meurthe-et-Moselle, MM. les Doyens et le Conseil général des Facultés, MM. les Professeurs et Agrégés, tous en robe, sont entrés en séance.

Ont pris place avec eux sur l'estrade, MM. les Membres du Conseil académique, M. le Proviseur et une députation de MM. les Professeurs du Lycée, et une délégation des Étudiants portant le drapeau de l'Association.

Sur l'estrade, aux places d'honneur, on remarquait M. le Premier Président de la Cour, M. le Général commandant la 11^e division, M. le Préfet, M. le Maire, M. le Procureur Général, M. le Directeur de l'Ecole forestière, M. le Secrétaire-Général de la Préfecture,

M^{gr} l'Évêque était représenté par M. le Vicaire général Voinot.

MM. les Colonels des régiments de la garnison, les Magistrats de la Cour et du Tribunal, les Conseillers de Préfecture, les Directeurs des diverses grandes administrations publiques, une foule de notabilités du Clergé, du Barreau, du Commerce et de l'Industrie assistaient à la séance.

Dans la salle, en face de l'estrade, étaient réunis MM. les Étudiants, et, à côté d'eux, des délégations du Lycée et des diverses écoles secondaires et supérieures.

M. le Recteur, ayant déclaré la séance ouverte, a donné la parole à M. Bleicher, professeur à l'École supérieure de pharmacie, chargé du discours de rentrée.

Puis, il a lui-même donné le compte rendu des travaux des Facultés pendant l'année 1894-1895.

La séance s'est terminée par la remise des prix et médailles aux lauréats des diverses Facultés et de l'École supérieure de pharmacie.
